

**Zeitschrift:** Cahiers d'archéologie romande  
**Herausgeber:** Bibliothèque Historique Vaudoise  
**Band:** 130 (2011)

**Anhang:** Les trouvailles monétaires et "paramonétaires"  
**Autor:** Geiser, Anne / Raemy Tournelle, Carine

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 29.12.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

Le site archéologique de La Tour-de-Peilz a livré de nombreuses trouvailles monétaires et paramonétaires. Ces dernières sont des objets qui n'ont pas été fabriqués pour être utilisés comme moyen d'échange mais qui ont été utilisés dans ce but. Elles sont généralement en bronze ou en cuivre et peuvent être des jetons, des boutons, des amulettes ou des objets rituels.

Trente-sept monnaies et dix objets «paramonétaires» (jetons, boutons...) proviennent des fouilles de 1988 et 1989 au lieu-dit le Clos d'Aubonne<sup>1</sup>. Si douze d'entre ces pièces proviennent de tombes, d'autres sont issues des remblais de la fouille examinés à l'aide d'un détecteur à métaux. Les deniers carolingiens découverts en 1988 et 1989 constituent un matériel contemporain des inhumations les plus récentes de la nécropole, d'où leur importance particulière dans cette étude.

## 1. D'anciennes trouvailles monétaires mérovingiennes et carolingiennes

Au début du XIX<sup>e</sup> siècle, Louis Levade recense des monnaies de Pépin le Bref, de Charlemagne et de Louis le Pieux récoltées entre Vevey et La Tour-de-Peilz<sup>2</sup>: «Au-dessus de l'église de Sainte-Claire [...], on trouve souvent des restes de murs [...] de même que des médailles de bronze et d'argent depuis Auguste à Valentinien [...] ainsi que de plusieurs rois de France de la seconde race, de Pépin, de Charlemagne, de Louis le Débonnaire [...].»

<sup>1</sup> Les fouilles ont été conduites par le Service des Bâtiments, monuments et archéologie du canton de Vaud (SBMAVd). Nous tenons à exprimer notre gratitude à Denis Weidmann, archéologue cantonal, à Max Klausener, responsable des fouilles de la nécropole et à Lucie Steiner, responsable de la publication, pour leur appui dans cette étude. Nos remerciements vont également à Michel Dhénin, Conservateur au Département des Monnaies, Médailles et Antiques de la Bibliothèque Nationale de France et à Yves Mühlemann, conservateur au Musée réthique de Coire, pour leurs précieuses informations.

<sup>2</sup> LEVADE 1824, p. 334.

Les trouvailles monétaires et paramonétaires sont également très nombreuses sur le site. Elles sont principalement en bronze et sont datées du Haut Moyen Âge. Les monnaies sont principalement en bronze et sont datées du VIII<sup>e</sup> au X<sup>e</sup> siècle. Les paramonétaires sont des objets qui n'ont pas été fabriqués pour être utilisés comme moyen d'échange mais qui ont été utilisés dans ce but.

## Annexe 2

# LES TROUVAILLES MONÉTAIRES ET « PARAMONÉTAIRES »

Anne Geiser et Carine Raemy Tournelle, musée monétaire, Lausanne

Rodolphe Blanchet nous apprend qu'un exemplaire de Louis le Pieux fut découvert sur ce site, dont le type reste malheureusement inconnu, la monnaie ayant disparu<sup>3</sup>. Deux autres pièces sont mentionnées, l'une attribuée à Charles le Chauve et l'autre indéterminée<sup>4</sup>. Depuis 1863, on a trouvé de nombreuses sépultures du Haut Moyen Âge situées du « [...] pied de la colline Saint-Martin jusqu'aux premières maisons de La Tour [...] »<sup>5</sup>. D'après les commentateurs, elles comportaient peu de matériel d'importance, sauf un triens en or attribué au roi de Bourgogne Gontran (561-593)<sup>6</sup>. Ces monnaies, leur relation éventuelle à notre site, leur nombre et leurs descriptions précises, ne nous sont pas parvenues. Elles forment néanmoins quelques-uns des rares témoignages connus des époques burgonde et carolingienne en Suisse occidentale.

La nécropole du Haut Moyen Âge de La Tour-de-Peilz était attestée au lieu-dit le Clos d'Aubonne depuis le XVIII<sup>e</sup> siècle<sup>7</sup>. En 1926, on y avait déjà trouvé dans une tombe un denier de Louis le Pieux<sup>8</sup>. La pièce, dont on avait perdu la trace, se révèle être classée et inventoriée au Musée historique de Vevey<sup>9</sup>. Son

<sup>3</sup> R. BLANCHET, *Mémoire sur les monnaies des Pays voisins du Léman*, Lausanne, 1854, p. 215.

<sup>4</sup> HAERTLE 1997, Teil 2, p. 1058. 817/001, 817.002, 817.003.

<sup>5</sup> WIRZ 1878, pp. 806-807, n° 321.

<sup>6</sup> VIOLIER 1927, p. 324; BOUFFARD 1945, p. 112; Selon GEIGER 1979, p. 132-252: un *triens* à la boucle perdue.

<sup>7</sup> Voir WEIDMANN-KLAUSENER 1989, p. 3.

<sup>8</sup> TATARINOFF 1926, p. 12; TATARINOFF 1927, p. 119 et pl. V, fig. 2; BARBEY 1928, p. 211; MARTIN 1929, pp. 143-149. Cf. Annexe 3.

<sup>9</sup> Selon le procès verbal de la commission du Musée historique

moulage et sa photo permettent d'en donner la description et la datation d'émission<sup>10</sup>.

## 2. Distribution des monnaies et des objets «paramonétaires» et leur faciès (fouilles de 1926, 1988-1989)

### 2.1 Les monnaies recueillies dans les tombes mises au jour en 1926 et 1988/89

Les fouilles récentes du Clos d'Aubonne ont donc livré 578 sépultures. En tenant compte de la tombe 580 découverte en 1926, seules 7 d'entre elles renfermaient une monnaie unique. A celles-ci s'ajoute la tombe 94 qui contenait un dépôt de 5 pièces. Ainsi, seules 8 inhumations ont offert une ou plusieurs monnaies déposées auprès d'un corps, soit env. 1% de l'ensemble.

Entre 12 monnaies retrouvées dans des tombes, 4 émissions impériales romaines (30%) se dis-

tinguent: 3 de l'époque julio-claudienne (tombes 89-1, 374-1 et 399-1) et 1 du III<sup>e</sup> siècle (tombe 466-1) (fig. 260). Le sujet de la tombe 89-1 reposait en pleine terre, alors que les trois autres étaient placés dans un coffre en dalles. Une pièce du IV<sup>e</sup> siècle, un Magnence, appartenait au remplissage de la tombe 546. Au même titre que d'autres objets résiduels mis au jour dans la nécropole, il faut l'écartier de l'analyse des monnaies en contexte.

La forme et le mode de dépôt des monnaies romaines se ressemblent pour les trois premières tombes du tableau 1 (fig. 260). Ainsi, ces inhumations ne comptaient qu'une seule pièce, généralement placée dans la partie supérieure du corps d'un adulte.

Les monnaies les plus nombreuses en contexte se révèlent être carolingiennes (70%) (voir graphique 1, fig. 261). Les deniers attribués à Pépin le Bref, tous regroupés au fond d'un seul caisson dallé (T94-1 à 5) étaient alignés à la base du thorax du sujet D: le premier des 5 occupants de la tombe encore partiellement en place. Les 3 deniers de Louis le Pieux se trouvaient chacun dans une tombe. Nous ne possédons pas ou peu d'informations sur l'exemplaire recueilli en 1926 dans la tombe 580. Mais nous savons que les 2 autres étaient placés chacun dans un coffre de dalles dans lequel plusieurs corps se trouvaient superposés, soit 2 dans

de Vevey, sa découverte figure sur le relevé général des pièces de 1926, document conservé à la Tour-de-Peilz. La monnaie fut déposée au musée avec les autres trouvailles, le 31 mars 1932.

<sup>10</sup> Voir, *supra*, n. 10 et catalogue, *infra*, 25.

N°	type de tombe	ind.	sex/âge	position	nb	valeur et datation des monnaies	catalogue n°	mobilier associé
<b>Monnaies romaines</b>								
T89-1	pleine terre	A	M	entre avant-bras D et lombaires	1	as, 0-50	4	-
T374A-1	coffre de dalles	A	M/adulte	à gauche de l'humérus gauche	1	sesterce, 69-81	3	-
T399-1	coffre de dalles	A	F/adulte	à droite des cervicales, au niveau d'apparition du crâne	1	as, 22/23-30	2	garnitures de chaussures (Ind A ou RT); bague en bronze (RT)
T466-1	coffre de dalles	A	ind /10-14 ans	entre les tibias	1	antoninien, 269	8	frag. d'amphore (résiduel)
T546-1	pleine terre	?	2 adultes, 1 ind. 10-14 ans	remplissage	1	aes II, 350	14	-
<b>Monnaies carolingiennes</b>								
T94-1 à 5	coffre de dalles	D	ind/adulte	base du thorax (zone remaniée)	5	deniers, 754/755-768	18-22	fibules et chaînette (Ind. E)
T118A-1	coffre de dalles	A?	F/adulte (?)	sous la scapula G, dans le remplissage entre les 2 individus	1	denier, 822-840	23	boucle en fer (Ind. B)
RT216A-1	coffre de dalles	?	?	à g. du crâne de l'individu B, sous la réduction RT 216 B	1	denier, 822-840	24	-
T 580-1 (1926)	?	?	?	?	1	denier, 822-840	25	?

Fig. 260. Tableau 1: La Tour-de-Peilz. Nécropole du Clos d'Aubonne. Faciès des trouvailles monétaires dans les tombes.

la tombe 118A-1 et 3 dans la tombe 216A-1. Comme les pièces romaines, les deniers carolingiens étaient disposés généralement dans la partie supérieure du corps.

## 2.2 Monnaies recueillies hors contexte

Sur 37 monnaies recueillies à La Tour-de-Peilz, 26 exemplaires, dont 13 antiques, 2 médiévales, 8 modernes et 3 contemporaines se trouvaient hors des contextes funéraires (68%). Le numéraire du Bas-Empire romain est le plus souvent prélevé hors contexte (7/13 occurrences) (fig. 261).

Le nombre de monnaies romaines résiduelles s'avère aussi important que celui des espèces produites postérieurement à l'usage de la nécropole (50%). Comme ces dernières, les objets « paramonétaires » constituent des pertes fortuites dès l'époque moderne.

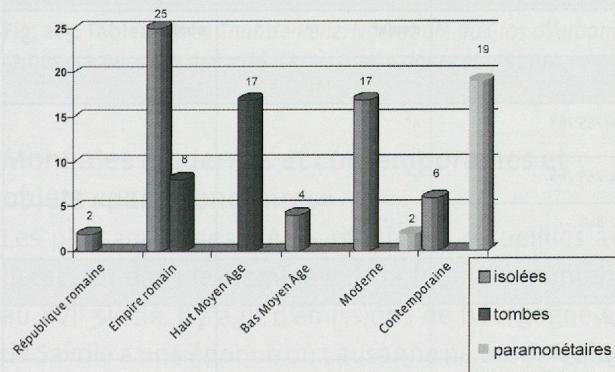
## 2.3 Faciès monétaire

Le faciès débute avec un denier républicain et s'achève avec une pièce fédérale de 5 centimes<sup>11</sup>.

### Monnaies romaines

Seize monnaies impériales forment, avec un denier républicain, le lot de l'Antiquité romaine (36% des pièces

<sup>11</sup> Catalogue, *infra*, 1-38.



**Fig. 261. Graphique 1:** La Tour-de-Peilz. Nécropole du Clos d'Aubonne. Faciès des émissions monétaires et objets « paramonétaires » découverts dans les tombes ou isolés (en pourcentages).

récoltées lors des fouilles de 1988 et 1989)<sup>12</sup>. Quatre prélevées dans des contextes de tombes datent, pour 3 d'entre elles de l'époque julio-claudienne (tombes 89, 374 et 399) et la quatrième du III<sup>e</sup> siècle (tombe 466), soit 24% des monnaies romaines.

Sur 17 monnaies antiques, le denier en argent de la République romaine produit en 132 av. J.-C., représente le numéraire le plus ancien découvert dans le site (6%)<sup>13</sup>. Cinq monnaies appartiennent à la période julio-claudienne ou flavienne, soit près de 30% contre une seule du II<sup>e</sup> siècle (6%), 2 du III<sup>e</sup> siècle (12%) et 8 du IV<sup>e</sup> siècle formant le lot le plus important des monnaies romaines (47%).

Seules 4 monnaies (le denier républicain<sup>14</sup>, un denier et deux antoniniens du III<sup>e</sup> siècle) sont en argent ou en billon (24%). Le bronze constitue donc la plus grande part du faciès antique. Le denier républicain inclus, l'atelier de Rome a produit 9 sur 17 des pièces antiques de La Tour-de-Peilz (53%). Les 3 bronzes frappés à Lyon s'avèrent tardifs (18%). Une émission orientale se laisse identifier (6%). La conservation précaire de 6 autres monnaies ne permet pas de reconnaître l'origine de leur production.

### Monnaies médiévales<sup>15</sup>

Il faut compter 8 deniers carolingiens, les plus anciennes pièces parmi les 10 exemplaires médiévaux recueillis au Clos d'Aubonne dans les fouilles de 1926<sup>16</sup> et de 1988/89 (80%). Ceux-ci proviennent de 4 tombes. Il s'agit d'un remarquable ensemble de 5 deniers de Pépin le Bref (754/755-768; tombe 94) et de 3 deniers au type immobilisé de Louis le Pieux (822-840; tombes 118A, 216A, 580). Une obole du XIV<sup>e</sup> siècle de l'Evêché de Lausanne, la seule à provenir de prospections au détecteur (10%), complète le faciès<sup>17</sup>. Il s'agit de l'unique production locale du Bas Moyen Âge découverte au Clos d'Aubonne.

<sup>12</sup> Catalogue, *infra*, 2-17.

<sup>13</sup> Catalogue, *infra*, 1.

<sup>14</sup> La pièce est dénaturée par torsion.

<sup>15</sup> Catalogue, *infra*, 18-27.

<sup>16</sup> Voir, *supra*, n. 9.

<sup>17</sup> Une monnaie médiévale trouvée pendant les fouilles de 1988/89, puis égarée, faisait également partie du lot. Selon les informations recueillies, Lucie Steiner estime qu'il s'agirait d'un denier carolingien. Catalogue, *infra*, 27.

Antiquité romaine									
Catalogue n°	Autorité	Atelier	Datation	Valeurs					
				Argent			Billon	Bronze	
				denier	antoninien/ denier	HS	dp/as	aes	as coupé
	Rome	République							
1	M. Aburius Geminus	Rome	132 av. J.-C.	1					
	Rome	Empire							
	I <sup>e</sup> siècle								
2	Tibère pour Auguste divinisé	Rome	env. 22/23-30				1*		
3	Empereur ind.	ind.	0-50						1*
4 et 5	Vespasien ou Titus	Rome ou Lyon	69-81				1*	1	
	II <sup>e</sup> siècle								
6	Hadrien	Rome	117-138				1		
	III <sup>e</sup> siècle								
7	Sévère Alexandre-Julia Mamaea	atelier local	dès 222	1(fournré)					
8 et 9	Claude II	Rome	269		2 (dont 1*)				
10	Empereur ind.	atelier local	env. 274-282		1				
	IV <sup>e</sup> -V <sup>e</sup> siècles								
11	Constantin I <sup>er</sup>	Lyon	330-331					1	
12	Constance II	atelier oriental	337-341					1	
13	Constant ou Constance II	ind.	341-348					1	
14	Magnence	Lyon	350					1	
15	Magnus Maximus	Lyon	383-386					1	
16	Empereur ind.	ind.	364-378					1	
17	Empereur ind.	ind.	383-402					1	
<b>Total (17)</b>				2	3	1	3	7	1

**Fig. 262. Tableau 2:** La Tour-de-Peilz. Nécropole du Clos d'Aubonne. Faciès des émissions monétaires antiques classées par autorité d'émission, valeurs et métaux. (Les astérisques (\*) désignent des monnaies trouvées dans des tombes).

Moyen Age						
catalogue n°	autorité	atelier	datation	valeurs		
				Argent	Billon	
				denier	obole	
	Royaume franc	2 <sup>e</sup> dynastie				
18 à 21	Pépin le Bref	atelier ind. ou Abbaye royale de Saint-Denis	754/755-768	4*		
22	Pépin le Bref	Dorestad	754/755-768	1*		
23 à 25	Louis le Pieux	atelier Italie du Nord: Milan?	822-840	2*+1*		
	Lausanne	Evêché				
26	Lausanne, Evêché, anonyme	Lausanne	XIV <sup>e</sup> s.		1	
27	Indéterminée			1?		
<b>Total (10)</b>				9	1	

**Fig. 263. Tableau 3:** La Tour-de-Peilz. Nécropole du Clos d'Aubonne. Faciès des émissions monétaires médiévales classées par autorité d'émission, valeurs et métaux.

Epoque moderne									
catalogue n°	autorité	atelier	datation	valeurs					
				Argent	Billon				Cuivre
				demi-blanc	batz	½ batz	kreuzer	vierer	mezzo soldo
	XVI <sup>e</sup> siècle								
35	Bourgogne, Comté, Philippe II	Dôle?	1561	1					
34	Savoie, Duché, Charles-Emmanuel I	Chambéry	1580-1630						1
	XVII <sup>e</sup> -XVIII <sup>e</sup> siècle								
33	Neuchâtel, Principauté, Henri II	Neuchâtel	1621		1				
30	Fribourg, République	Fribourg	1622-1702				1		
31 et 32	Fribourg, République	Fribourg	1769					2	
28	Sion, Evêché, Adrien V de Riedmatten	Sion	1684			1			
29	Sion, Evêché, François-Joseph Supersaxo	Sion	1708		1				
<b>TOTAL (8)</b>				<b>1</b>	<b>2</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>1</b>

**Fig. 264. Tableau 4:** La Tour-de-Peilz. Nécropole du Clos d'Aubonne. Faciès des émissions monétaires modernes classées par autorité d'émission, valeurs et métaux.

Epoque contemporaine						
catalogue n°	autorité		datation	valeurs		
				Billon	Cupro-Nickel	
				batz	2 ½ ct.	5 ct.
	Suisse	Confédération				
38	Confédération helvétique	Berne	1894			1
	Suisse	Cantons				
37	Saint-Gall	Saint-Gall	1809	1		
36	Vaud	Lausanne	1816		1	
<b>TOTAL (3)</b>				<b>1</b>	<b>1</b>	<b>1</b>

**Fig. 265. Tableau 5:** La Tour-de-Peilz. Nécropole du Clos d'Aubonne. Faciès des émissions monétaires contemporaines classées par autorité d'émission, valeurs et métaux.

### Monnaies modernes et contemporaines et objets «paramonétaires»

Les plus anciennes pièces modernes recueillies au détecteur dans les remblais de la fouille remontent au XVI<sup>e</sup> siècle. Il s'agit d'émissions de Bourgogne et de Savoie à une époque où Lausanne ne produit plus (25%)<sup>18</sup>. Les états voisins, soit Neuchâtel, Fribourg

et l'Evêché de Sion (75%), ont offert les espèces modernes les plus récentes du faciès. Le petit billon constitue la plus grande part des monnaies des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles (75%), alors que l'argent (Bourgogne) et le cuivre (Savoie) illustrent celles du XVI<sup>e</sup>.

Découverte au détecteur dans les remblais de la fouille, la pièce de 5 centimes frappée par la Confédération helvétique en 1894 caractérise la circulation la plus récente. Une petite valeur de Saint-Gall s'avère exogène.

<sup>18</sup> L'atelier de Lausanne ferme en 1536 au début de l'occupation bernoise.

Il faut enfin relever 10 objets «paramonétaires» résiduels, dont 2 à 3 jetons de compte (l'un de Nuremberg) et 5 à 6 boutons, (l'un imitant une émission de Louis XVI frappée en 1782-1783). Ces boutons servaient parfois d'insignes de ralliement pour des membres de clubs politiques. L'exemplaire mentionné ci-dessus était probablement porté par un fidèle du roi de France. Citons les boutons de chapeau utilisés par les participants des banquets révolutionnaires. Dans cette période de contestations, le bouton pourrait avoir appartenu à l'un des réfugiés royalistes arrivés dès 1792 sur sol vaudois. Leur présence freina la diffusion des idées révolutionnaires<sup>19</sup>.

Les monnaies modernes et contemporaines et les objets «paramonétaires» représentent les résidus de passages postérieurs à l'occupation de la nécropole. Ces pièces constituent un aspect type de la circulation monétaire entre le Bas Moyen Age et la période contemporaine peu représentés et donc significatifs de l'oubli progressif de la nécropole.

### 3. Monnaies remarquables de La Tour-de-Peilz

Les monnaies carolingiennes s'avèrent être les plus remarquables de la Tour-de-Peilz. Le denier en argent est imposé par Pépin le Bref dans l'Occident médiéval, puis devient la base du système monétaire sous le règne de Charlemagne.

#### 3.1 Les deniers de Pépin le Bref (751-768)

La description de l'ensemble de deniers de Pépin le Bref et sa rareté, unique dans l'Occident médiéval, a fait l'objet d'une publication détaillée<sup>20</sup>. Celui-ci renferme 5 pièces, dont 1 frappée à Dorestad (Pays-Bas) et 4 dans un atelier encore mystérieux (AVTTRAMNO),

que certains identifient comme l'Abbaye royale de Saint-Denis<sup>21</sup>.

D'après la datation des légendes des deniers et des trouvailles recensées, les émissions qui forment ce petit trésor se situent entre 754/755 et 768<sup>22</sup>. Cette composition homogène en espèces de Pépin précède les premières émissions de Charlemagne. Par conséquent et par comparaison avec les trésors antérieurs et postérieurs, il faut situer son enfouissement entre 754/755 et 768/770.

#### 3.2 Les deniers de Louis le Pieux (814-840) et leur immobilisation

En dépit d'une immobilisation et donc d'une diffusion massive du type monétaire «au temple» au cours des siècles qui suivent sa création par Louis le Pieux (814-840), les recherches de chronologie relative nous permettent de proposer une datation pour les pièces de La Tour-de-Peilz.

Au cours des IX<sup>e</sup> et X<sup>e</sup> siècles, au moment des invasions normandes, les Carolingiens produisent de larges émissions monétaires à partir de leurs stocks de métal précieux pour le paiement des soldats et la construction de fortifications<sup>23</sup>. Il s'agit entre autres de deniers frappés avec les types monétaires de Louis le Pieux. Au X<sup>e</sup> siècle, alors que les conflits avec les Normands se raréfient, ces émissions diminuent<sup>24</sup>. Le grand trésor découvert en 1921 à Hermenches (VD), constitué de 330 deniers carolingiens soigneusement rassemblés en piles dans un vase en pierre ollaire, met en évidence cette importante production du IX<sup>e</sup> siècle<sup>25</sup>.

<sup>21</sup> GEISER 1990, pp. 96-99. L'attribution à Entrains est aujourd'hui abandonnée pour des raisons épigraphiques. La possibilité d'une émission de l'Abbaye royale de Saint-Denis est peut-être confortée par la trouvaille d'empreintes portant la légende AVTTRAMNO, découvertes dans les fouilles de l'édifice. Elles sont encore inédites.

<sup>22</sup> GEISER 1990, pp. 101-102.

<sup>23</sup> DEPEYROT 1998, pp. 35, 39 et 65-67; P. GRIERSON, *Monnaies du Moyen Age*, Fribourg, 1976, p. 59.

<sup>24</sup> G. DEPEYROT, *Richesse et société chez les Mérovingiens et Carolingiens*, Paris, 1994, pp. 110-113 et 172-173.

<sup>25</sup> J. GRUAZ, «Le trésor d'Hermenches et les temps carolingiens», *Revue historique vaudoise*, 1922, pp. 193-212; HAERTLE 1997, Teil I, pp. 38-41, Taf. I.

### Description du type «au temple» de Louis le Pieux

**Av.:** + HLDOVVICVS IMP entre deux grènetis; croix à quatre branches égales pattées, cantonnée de quatre besants.

**Rv.:** + XPISTIANA RELIGIO; temple tétrastyle sur deux degrés, le fronton triangulaire surmonté d'une croix à longue hampe; au centre du temple, une croix; grènetis périphérique.

### Immobilisation du type, causes et conséquences

C'est Charlemagne qui fait introduire la représentation d'une façade de temple sur son monnayage<sup>26</sup>. Ses successeurs conservent cette typologie. La relation entre l'Eglise et les dynastes carolingiens se résume en une seule phrase: le prince gouverne par Dieu<sup>27</sup>, expliquant les symboles de la croix et du temple sur les monnaies des empereurs d'Occident et surtout, la longévité de ces images sur le monnayage médiéval jusqu'au XIV<sup>e</sup> siècle<sup>28</sup>.

Les 3 deniers découverts à La Tour-de-Peilz font partie des mêmes émissions typologiques<sup>29</sup>, l'une des productions monétaires parmi les plus consé-

quentes du IX<sup>e</sup> siècle<sup>30</sup>. Contrairement aux monnaies précédentes frappées par Pépin, par Charlemagne ou, au début de son règne par Louis le Pieux, les deniers au temple trouvés dans les tombes 118, 216 et 580 ne comportent plus aucune légende d'atelier. La localisation de leur émission ne se résout par conséquent pas aisément. La légende XPISTIANA RELIGIO entourant le temple remplace le nom de l'atelier de production des monnaies dès la réforme de 822<sup>31</sup>. Ce changement offre à l'Empire carolingien un denier de type unique qui sera frappé sous le règne de Louis le Pieux jusqu'en 840, puis sera employé à nouveau dès 855 par l'un de ses successeurs, Louis II d'Italie (855-875). Les deniers de Louis le Pieux à la légende XPISTIANA RELIGIO connaîtront une production étendue, puisqu'ils correspondent à la période de refonte des numéraires anciens et d'augmentation considérable du nombre des ateliers monétaires (21 ateliers sous Charlemagne, 40 sous Louis le Pieux)<sup>32</sup>.

Le poids, le titre et la qualité typologique des deniers recueillis à La Tour-de-Peilz sont autant de caractéristiques en faveur d'une attribution à Louis le Pieux, car les monnaies dérivées s'avèrent être toujours de moins bon aloi et leurs légendes très souvent modifiées, voire dégénérées. L'émission de ces 4 deniers se situe par conséquent entre 822 et 840. Les caractéristiques des monnaies du trésor d'Hermenches (VD) ont permis de les situer également après la réforme de 822, révélant ainsi leur caractère contemporain des pièces de La Tour-de-Peilz<sup>33</sup>.

## 4. Interprétation des trouvailles monétaires romaines et médiévales en et hors contexte de tombes et comparaison avec d'autres nécropoles

La nécropole du Clos d'Aubonne a offert le même nombre d'inhumations avec des monnaies antiques

<sup>26</sup> RAEMY 2000, pp. 5-11: Si l'origine romaine de cette représentation ne peut être réfutée (voir PROU 1896, p. XI) l'hypothèse d'une figuration sommaire de la basilique Saint-Pierre, dans laquelle Charlemagne s'est fait couronner empereur par le pape Léon III est aussi séduisante. L'iconographie carolingienne reproduit souvent un autre thème religieux appelé «la Fontaine de Vie» symbolisant le sacrement du baptême et, en parallèle, la résurrection sous la forme du Saint-Sépulcre.

<sup>27</sup> Les monnaies chrétiennes sont frappées dans un but de propagande religieuse et peut-être destinées aussi aux transactions avec les peuples païens tels que les Wendes, les Frisons et les Saxons. Voir A. ENGEL R. SERRURE, *Traité de numismatique du Moyen Age*, vol. I, Paris, 1891, p. 225.

<sup>28</sup> PROU 1896, p. XIV. L'immobilisation du type au «temple» de Louis le Pieux sur les deniers frappés à Saint-Maurice d'Agaune dure jusqu'au XIV<sup>e</sup> siècle. Voir P. ELSIG, «Un exemple d'apport archéologique à la chronologie d'un monnayage médiéval», *Archéologie suisse* 15, 1992, pp. 141-143. Le comte de Savoie Amédée VI utilise lui aussi à nouveau la légende et l'édifice chrétien. C'est pourquoi l'hypothèse d'une production de deniers savoyards provenant de l'atelier de Saint-Maurice est avancée par C. MARTIN, «L'apparition de la croix de Saint-Maurice sur les monnaies de Savoie», *Revue numismatique* 7, 1965, p. 313; C. MARTIN, *Trésors et trouvailles monétaires racontent l'histoire du Pays de Vaud*, Lausanne, 1973, pp. 39-40 et 49.

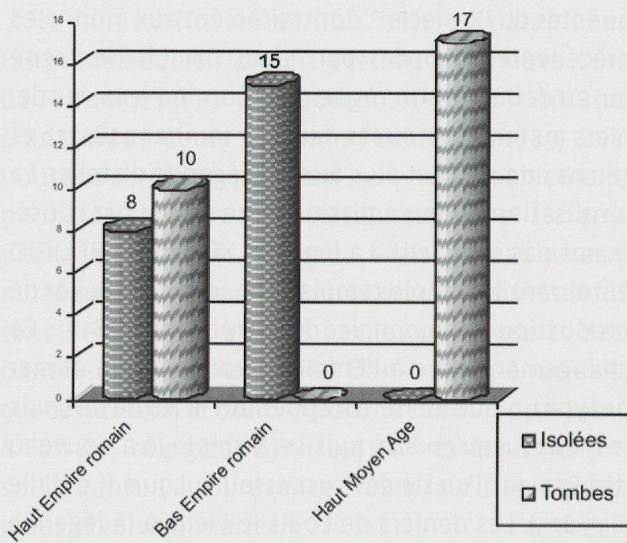
<sup>29</sup> BELAUBRE 1987, p. 39.65 var.; DEPEYROT 1998, pp. 289-291. 1178-1179; HAERTLE 1997, Teil 2, pp. 976-977. 635/001, 636/001, 636/002; MORRISON, GRUNTHAL 1967, p. 149. 472.

<sup>30</sup> DEPEYROT 1998, pp. 289-291; MORRISON, GRUNTHAL 1967, p. 149. 472.

<sup>31</sup> J. BELAUBRE, *Histoire numismatique et monétaire de la France médiévale (de la période carolingienne à Charles VIII)*, Paris, 1986, pp. 46-47; R. DOEHAERD, «Les réformes monétaires carolingiennes», dans: *Annales: économies, sociétés, civilisations*, Paris, 1952, pp. 13-20.

<sup>32</sup> DEPEYROT 1998, pp. 35, 39 et 65-67.

<sup>33</sup> Supra, n. 29.



**Fig. 266. Graphique 2:** La Tour-de-Peilz. Nécropole du Clos d'Aubonne. Comparaison des émissions monétaires antérieures ou contemporaines aux inhumations et découvertes en ou hors contexte de tombes (en pourcentages).

qu'avec des médiévales (4 tombes de chaque). Les espèces du Haut Empire romain plus anciennes (18%), se révèlent plus nombreuses que celles du Bas-Empire (15%)<sup>34</sup>. Les monnaies du I<sup>er</sup> au III<sup>e</sup> siècle apparaissent en (10%) ou hors contexte (8%). Les pièces du Haut Empire romain (8%) sont plus rares dans les remblais résiduels que celles du Bas-Empire (15%). A l'opposée des bronzes du Bas-Empire exclusivement résiduels, les deniers carolingiens ne sont présents que dans les inhumations (fig. 266).

Une séquence monétaire similaire se dégage de la plupart des nécropoles du Haut Moyen Âge, notamment celles de la Suisse occidentale actuelle (fig. 267).

Il est possible de la subdiviser en 3 groupes selon les émissions représentées. Ainsi, dans quelques nécropoles, dont l'usage se situe entre les V<sup>e</sup> et VII<sup>e</sup> / VIII<sup>e</sup> siècles de notre ère, elle est constituée principalement :

I. de pièces romaines antérieures aux inhumations, par exemple: Saint-Sulpice<sup>35</sup>, Vuippens – La Palaz<sup>36</sup> et Yverdon-les-Bains – Pré de la Cure<sup>37</sup>.

II. de pièces romaines antérieures et de rares mérovingiennes contemporaines aux inhumations, par exemple: Dully<sup>38</sup>, Riaz – Tronche-Bélon (FR)<sup>39</sup> et Avusy - Sézegnin (GE)<sup>40</sup>.

III. de pièces romaines antérieures et de rares carolingiennes contemporaines aux inhumations, comme Lausanne – Bel-Air<sup>41</sup>. La nécropole de La Tour-de-Peilz entre dans cette catégorie.

Dans le territoire de la Suisse occidentale actuelle, les tombes à monnaies ne représentent que le 0.5 à 3% de l'ensemble des inhumations de chaque

<sup>35</sup> MARTI 1990, pp. 122-123. Les monnaies ne sont pas décrites car elles auraient disparu. Elles ne sont jamais entrées au Musée à notre connaissance. Marti cite 3 monnaies romaines partagées, dont 2 placées dans la main droite de la dépouille (tombes 3bis et 9), la troisième sans relevé (tombe 114). Il souligne également l'existence de 2 monnaies entières sans relevé (tombes 73 et 94). Les monnaies de bronze trouvées avec d'autres objets ne seraient peut-être pas des dépôts volontaires (tombe 30 bis et 42). Le seul petit bronze attribué à Valens (364-378) ne correspond malheureusement à aucune tombe. Voir aussi J. GRUAZ, «Le cimetière gaulois de Saint-Sulpice (Vaud)», *Indicateur d'antiquités suisses* 16/4, 1914, pp. 257-275; A. DE MOLIN, J. GRUAZ, «Le cimetière barbare de Saint-Sulpice (suite)», *Revue Charlemagne*, 1911, pp. 146-155, pl. 18-22.

<sup>36</sup> SCHWAAB 1997, pp. 223-224.

<sup>37</sup> STEINER/MENNA 2000, pp. 187-190, mentionnent 15 monnaies découvertes dans des tombes, dont 9 à 10 dépôts intentionnels. Il s'agit de monnaies romaines frappées entre le I<sup>er</sup> siècle av. J.-C. et le IV<sup>e</sup> siècle ap. J.-C. 4 à 5 pièces sont parvenues fortuitement dans les sépultures. Plusieurs monnaies mérovingiennes ont été jadis découvertes à Yverdon-les-Bains. Elles ne sont pas bien documentées. Il n'est toutefois pas exclu que certaines d'entre elles proviennent d'une tombe de la nécropole.

<sup>38</sup> MENNA 1993, pp. 94-95 et pl. 6A, p. 105; D. WEIDMANN, «Chronique archéologique», *Revue historique vaudoise*, 1980, pp. 169-170. Les deux solidi auraient été découverts en 1979, l'un dans la bouche et l'autre dans le remplissage d'une tombe en dalles (T 13A); C. MARTIN, «Troussements récents sur les bords du Léman de solidi et de triens», *Gazette numismatique suisse* 119, 1980, pp. 75-77. Il s'agit en réalité d'imitations de sous d'or des empereurs byzantins Anastase (491-518), par le roi des Ostrogoths, Théodoric (493-526) et Justinien I<sup>er</sup> (527-565) par le roi des Ostrogoths Athalaric (526-534), frappés à Ravenne. GEISER, E. SHERBINY 2002, pp. 70-71, 121-122.

<sup>39</sup> SPYCHER 1976, pp. 34-47; GEIGER 1979, pp. 112-113, 148-157; C. MARTIN, «Le trésor de Riaz: monnaies d'argent du VI<sup>e</sup> siècle», dans: *Mélanges de numismatique, d'archéologie et d'histoire offerts à Jean Lafaurie*, Paris, 1980, pp. 231-237, pl. XXIV; GRAENERT 2002, pp. 36-45.

<sup>40</sup> PRIVATI 1983, pp. 49-50 et 126, 128, 157.

<sup>41</sup> TROYON 1841, pp. 1-18. LEITZ 2002, pp. 141-146 et fig. 13, p. 95, Taf. 54.2, 59.9, 63.4, 65.2-3.

<sup>34</sup> Le Haut Empire débute en 27 avant J.-C avec Auguste, premier empereur. Le Bas-Empire désigne la période de la «décadence» de l'Empire romain: de l'avènement de Dioclétien en 284 après J.-C au sac de Rome en 476. Cette date marque la fin de l'Empire d'Occident.

Nom de la nécropole/ date des fouilles	datation archéologique de la nécropole	nb total d'individus /nb inhumation avec monnaie(s)	nb total de monnaies	nb total de monnaies antiques	nb monnaies dans remblai résiduel	nb de monnaies antiques dans des tombes/nb de tombes	nb total de monnaies des I <sup>er</sup> au III <sup>e</sup> s. ap.J.-C./ nb dans des tombes	nb de monnaies du Haut Moyen Age / nb de tombes
I. Nécropoles du V <sup>e</sup> au VII <sup>e</sup> s: sans monnaie du Haut Moyen Age								
VD/St-Sulpice, Sur les Maussannes, 1910-1911.	milieu V <sup>e</sup> -milieu VII <sup>e</sup> s.	220/7 (3%)	9	9	1?	8/7 dont 3 ½	Ind.*	-
VD/Yverdon, Pré de la Cure, 1990-1991	IV <sup>e</sup> -VII <sup>e</sup> s.	301/10 (3%)	15	15	4·5	10-11/9-10 dont 1 ½	11/7-8	-
FR/Vuippens, La Palaz		206/2 (1%)	2	2	non documenté	2/2 dont 2 ½	1/1	-
II. Nécropoles du V <sup>e</sup> au VII <sup>e</sup> s avec monnaies des royaumes mérovingiens								
VD/Dully, En Tauny-Le Martelet, 1974 et 1979, fouilles partielles	début V <sup>e</sup> -début VII <sup>e</sup> s.	Plus de 200	7	5? (75%)	3?	2?/2 dont ½	2/1	2/1
VD/St-Prix, Eglise et Sur le Moulin, fouilles partielles	début V <sup>e</sup> au début VII <sup>e</sup> s.	?/4	4	3	?	3 dont 3 ½	3	1/1
FR/Riaz, Tronche-Bélion, 1975-1976	VI <sup>e</sup> – VII <sup>e</sup> s.	428/11 (3%)	20?	11?	9	11/11?	non documenté	9/1
GE/Avusy, Sézegnin, Sur le Moulin, 1973-1982	fin IV <sup>e</sup> -VIII <sup>e</sup> s.	710/3 (0.5%)	3	2 (66.6%)	-	2/2	1/1	1/1
III. Nécropoles du V <sup>e</sup> au IX <sup>e</sup> s. avec monnaies de l'époque carolingienne								
VD/Lausanne – Bel-Air, 1838-1864, fouilles partielles	II <sup>e</sup> moitié V <sup>e</sup> s. -IX <sup>e</sup> s.	329/8 (3%)	23	13 (55%)	non documenté	13/8 dont 5 ½	12?**	10/1
VD/La Tour-de-Peilz, Clos d'Aubonne, 1988-1989	V <sup>e</sup> -IX <sup>e</sup> s.	585/8 (1%)	37	17	24	4/4 dont 1 ½	10/4	9/4

**Fig. 267. Tableau 6:** Quelques nécropoles de la Suisse occidentale et méridionale actuelle avec trouvailles monétaires.

\* Marti 1990, pp. 122-123 et supra, n. 41. Les monnaies ont disparu.

\*\* Leitz 2002 ne décrit pas les monnaies. Quelques unes sont probablement conservées au Musée cantonal d'Archéologie et d'Histoire. D'après les diamètres de 6 monnaies indiqués par l'auteur, il est possible d'identifier deux ½ as ou *dupondii* des I<sup>er</sup> et II<sup>e</sup> siècles, et peut-être 4 antoniniens du III<sup>e</sup> siècle ou *aes 2/3* du IV<sup>e</sup> siècle, dont 2 partagés. Ces informations ne sont pas suffisantes pour évaluer la plus grande présence de pièces des I<sup>er</sup> au III<sup>e</sup> siècles.

nécropole examinée<sup>42</sup>. D'une manière générale, les sujets ne sont ensevelis qu'avec une seule monnaie souvent placée à l'écart du reste du mobilier<sup>43</sup>. Les inhumations avec plus d'une monnaie romaine de bronze (groupe I: Saint-Sulpice, Lausanne-Bel-Air, Yverdon-les-Bains) ou mérovingienne d'or ou d'argent (groupe II: Dully, Riaz-Tronche-Bélion) ou encore carolingienne d'argent (groupe III: Lausanne-Bel-Air, La Tour-de-Peilz) s'avèrent peu nombreuses.

A La Tour-de-Peilz, les archéologues ont également retrouvé une seule pièce par inhumation, le plus souvent dans la partie supérieure du corps d'un adulte. Si le relevé de la ou des monnaies romaines permet parfois de déterminer leur position hypothétique, soit dans la main droite du défunt, à hauteur du thorax ou sur le thorax (à Avusy-Sézegnin: 1 occurrence sur 3; Saint-Sulpice: 2 sur 7; à Vuippens: 1 sur 2; à Bel-Air: 3-4 sur 8)<sup>44</sup>, soit dans la bouche ou à proximité de celle-ci (Avusy-Sézegnin: 1 occurrence sur 3), les monnaies romaines de La Tour-de-Peilz n'apparaissent pas dans des positions caractéristiques. Il n'est pas exclu que la monnaie de la tombe 89, recueillie près du poignet

<sup>42</sup> Dans la nécropole de Kaiseraugst datée du IV<sup>e</sup> siècle au VII<sup>e</sup> siècle, les archéologues ont découvert 126 sur 1313 tombes avec une ou plusieurs monnaies, soit 9.5%. Voir MARTIN 1991, p. 151.

<sup>43</sup> C'est aussi le cas pour la période de 400 au VII<sup>e</sup> siècle de la nécropole plus septentrionale de Kaiseraugst. Voir MARTIN 1991, pp. 153-160, phases ZSB-ZSE/M2-M7.

<sup>44</sup> Saint-Sulpice: MARTI 1990, pp. 122-123; Riaz: SPYCHER 1976, pp. 34-47; Vuippens: SCHWAAB 1997, pp. 223-224 ; Lausanne – Bel-Air: LEITZ 2002.

du sujet, ait été placée dans la main droite de celui-ci (monnaie indéterminée de la première moitié du 1<sup>er</sup> siècle de notre ère). Mais rien ne permet de l'affirmer (fig. 197).

A Lausanne – Bel-Air, 8 des 10 deniers de Charlemagne recueillis dans la tombe 204 étaient alignés verticalement vers le coude droit du squelette. Quelques fils d'étoffe ont pu être relevés sur 2 de ces 8 deniers. Cette précieuse indication suggère que ces pièces étaient disposées dans une aumônière en tissu ou roulées dans de l'étoffe. Avait-on placé les «cordons de la bourse» dans la main droite du défunt? Cela n'est pas exclu, mais impossible à démontrer. Deux autres pièces ont été recueillies près du coude gauche et du membre inférieur gauche. Les deniers attribués à Pépin le Bref étaient tous alignés à la base du thorax du premier des cinq occupants de la tombe encore partiellement en place (T.94-1 à 5, fig. xx). S'agissait-il d'une sorte de bourse funéraire comme à Lausanne – Bel-Air? La disposition groupée des monnaies auprès d'un même individu semble le suggérer<sup>45</sup>.

La datation des pièces romaines les plus récentes en contexte ne nous est d'aucun secours pour établir une chronologie des inhumations examinées. Ainsi, la monnaie romaine la plus récente, un antoninien frappé à Rome en 269 (T 466), s'avère antérieur d'au moins deux siècles à la plus ancienne tombe de la nécropole qui remonte à la seconde moitié du V<sup>e</sup> siècle. Seul un petit bronze romain résiduel, le plus récent du corpus, aurait été produit entre 383/402 à 491<sup>46</sup>. Il correspond avec les autres monnaies du Bas-Empire à une circulation contemporaine du début de l'usage de la nécropole.

#### 4.1 Monnaies romaines résiduelles en contexte et hors contexte

La présence de pièces antiques n'a rien d'exceptionnel dans les nécropoles du Haut Moyen Age de régions pénétrées par la romanisation et par les productions

monétaires massives de l'Empire<sup>47</sup>. La plupart des valeurs de bronze recueillies et leur origine d'émission correspondent aux espèces déjà en circulation en territoire et aux époques gallo-romaines<sup>48</sup>.

Du V<sup>e</sup> au VIII<sup>e</sup> siècle, la disette monétaire tend à s'aggraver au Nord des Alpes. Outre la quasi disparition du bronze, les émissions monétaires d'or et d'argent du VII<sup>e</sup> au VIII<sup>e</sup> siècle, puis les nouvelles espèces fondées sur le denier d'argent, créées par Pépin le Bref et par Charlemagne, sont de très faible ampleur par rapport à celles des siècles gallo-romains précédents<sup>49</sup>. Le bronze romain constitue par conséquent un stock monétaire encore en usage au moment de la création du cimetière dans la seconde moitié du V<sup>e</sup> siècle, comme dans les autres nécropoles de la même période (fig. 204).

Les monnaies du I<sup>er</sup> au II<sup>e</sup>/III<sup>e</sup> siècle de notre ère forment plus de 50% des pièces antiques de La Tour-de-Peilz récoltées dans les remblais et dans les tombes<sup>50</sup>. A Yverdon-les-Bains – Pré de la Cure et dans d'autres nécropoles examinées, elles constituent également plus de 50% des espèces antiques<sup>51</sup>. En revanche, dans des sites du Bas-Empire un peu antérieurs et d'une autre nature, comme Arruffens et dans les trésors théodosiens, elles n'excèdent guère 2 à 5%<sup>52</sup>. Ici, la circulation prolongée de ces pièces, parallèlement aux émissions du IV<sup>e</sup> siècle, s'explique par la carence de bronzes «lourds» (*aes* II notamment) au Nord des Alpes<sup>53</sup>. Le *Codex Theodosianus* de 396 (XI, 21, 2) fixe l'équivalence

<sup>47</sup> A Kaiseraugst, les monnaies romaines sont également majoritaires. MARTIN 1991, pp. 150-172.

<sup>48</sup> ESTIOT 2002, pp. 48-50.

<sup>49</sup> Notamment ESTIOT 2002, pp. 45-46.

<sup>50</sup> Parmi les 17 monnaies antiques découvertes à la Tour-de-Peilz, 9 datent du I<sup>er</sup> au III<sup>e</sup> siècle de notre ère. Voir catalogue, *infra*, 2-10.

<sup>51</sup> Yverdon-les-Bains, STEINER/MENNA 2000, pp. 187-190. Voir aussi Vuipvens, SCHWAAB 1997, pp. 223-224.

<sup>52</sup> Occupation de la période théodosienne jusqu'au V<sup>e</sup> siècle. Voir A. GEISER, «Les trouvailles monétaires», dans: D. PAUNIER ET M. DAVID-ELBALI, *L'éperon barré de Châtel d'Arruffens (Montricher, canton de Vaud)*, Lausanne, 2002 (CAR 90), p. 139: à Arruffens, les monnaies des I<sup>er</sup> et III<sup>e</sup> siècles constituent 2,05% des trouvailles monétaires. Dans les dépôts de Bâle-Spiegelhof, elles représentent le 2,51% des trouvailles. Le phénomène est corroboré par les trésors théodosiens enfouis après 388 en Gaule où ces espèces figurent dans une fourchette de 0,75 à plus de 2%. Voir aussi ESTIOT 2002, pp. 48-50.

<sup>53</sup> A. GEISER 2002, *op. cit.*, p. 139: Un certain volume des productions monétaires anciennes n'a pas connu de démonétisation sensible dans les provinces romaines. Le *follis* et l'*aes* II insuffisants dans les circulations sont remplacés par des espèces jugées de même valeur (*as*, *dupondii* des I<sup>er</sup>s siècles de l'Empire par exemple).

<sup>45</sup> Les pièces avaient malheureusement été nettoyées avant leur dépôt au Musée, d'éventuelles traces d'étoffe ayant ainsi à jamais disparu. GEISER 1990, p. 106. Voir la description de Troyon, dans LEITZ 2002, p. 240.

<sup>46</sup> Voir catalogue, *infra*, 17.

du *solidus* (le sous d'or) en termes de poids de bronze. Cela signifie que dorénavant seul le poids du métal des espèces de bronze est considéré<sup>54</sup>. Voilà sans doute une partie de l'explication des résurgences d'émissions anciennes «lourdes» dans les circulations tardives du V<sup>e</sup> siècle. Comment expliquer la présence dans des tombes du Haut Moyen Age de ces mêmes bronzes pré-coces (I<sup>er</sup> au III<sup>e</sup> siècle) à plus de 50%, alors que le petit numéraire tardif (IV<sup>e</sup> siècle) est généralement prélevé hors contexte et dans de plus faibles proportions? Est-il possible que le passage dans l'au-delà ait été régi par des règles et que la disposition des bronzes à valeur pondérale pré-déterminée auprès des corps inhumés en était une<sup>55</sup>? A La Tour-de-Peilz et dans les autres nécropoles, les archéologues ont le plus souvent recueilli une seule pièce par inhumation, parfois fractionnée<sup>56</sup>. Les bronzes entiers et les pièces coupées, prélevées dans les tombes du corpus de comparaison, s'ordonnent selon plusieurs séquences pondérales (fig. 205). Ainsi, sur 26 tombes à monnaies uniques ou multiples répertoriées en Suisse occidentale, un équivalent de l'*as* des I<sup>er</sup> et II<sup>e</sup> siècles, d'un poids de 8 à 13 g, est déposé dans huit tombes; 2 demis *as*, qui correspondent à un *as*, sont déposés dans la tombe 265 de Lausanne – Bel-Air (35%). Le corpus examiné présente 7 occurrences en contexte de monnaies de poids semblables à celui de l'*as* partagé (4-6 g) et un équivalent composé de deux monnaies ajoutées.

<sup>54</sup> R. DELMAIRE, «Un trésor d'aes IV au musée de Boulogne-sur-Mer. Notes sur la circulation monétaire en Gaule du nord au début du V<sup>e</sup> siècle», *Trésors monétaires* V, 1983, p. 141.

<sup>55</sup> ESTIOT 2002, p. 49. En Suisse orientale et septentrionale, la bourse funéraire la plus importante de monnaies d'or frappées entre les VI<sup>e</sup> et VII<sup>e</sup> siècles est issue d'une tombe de la nécropole de Schleitheim-Hebsack (SH). Voir GEIGER/WYPRACHTIGER 2000, pp. 147-167. Le poids global des pièces recueillies à Schleitheim, comme dans d'autres tombes de la même époque, correspondrait à un poids précis, fractionnaire de la livre romaine, dont le poids exact nous est inconnu. Cependant le Code Théodosien (XII, 6, 13) nous apprend qu'elle est divisée en 72 *solidi*. Le calcul de son poids s'est donc fait sur la base du poids moyen de *solidi*, monnaies d'or. Voir M. AMANDRY, *Dictionnaire de numismatique*, Paris, 2001, p. 332.

<sup>56</sup> Il arrive aussi que plusieurs monnaies romaines soient déposées auprès d'un même sujet. Ainsi, des lots de 2 à 3 monnaies antiques proviennent de tombes de Saint-Sulpice (T 42), d'Yverdon-les-Bains - Pré de la Cure (T 186), de Lausanne – Bel-Air (T 5, T 265). Les offrandes multiples de ces tombes sont constituées de monnaies romaines de périodes diverses (Yverdon, T 186: quadrans augustéen avec moyen bronze du IV<sup>e</sup>s.; Lausanne – Bel-Air, T 5 avec trois moyens bronzes de Néron ou Nerva, de Magnus Maximus et un fruste indéterminé et T 265 avec un *as* augustéen et un moyen bronze du III<sup>e</sup> ou IV<sup>e</sup> siècle).

La succession des phases d'inhumation (colonne de droite) mise en concordance avec les séquences pondérales, pourrait révéler un aspect rituel intéressant. Il semblerait en effet que l'équivalent d'une pièce:

- de 8 à 13 g soit déposé dans des tombes datant du IV<sup>e</sup> à la fin du VI<sup>e</sup> siècle, voire au début du VII<sup>e</sup> siècle,
- de poids réduit de moitié, soit de 4 à 6 g soit déposé dans des tombes de la fin du V<sup>e</sup> au début du VII<sup>e</sup> siècle,
- de poids encore divisé de moitié, soit de 1 à 2 g, dans des tombes datant de la fin du VI<sup>e</sup> au début du IX<sup>e</sup> siècle.

Cette sensible évolution pourrait désigner une sorte «d'inflation» de l'*obole à Charon*, relative d'une part à la disparition progressive des numéraires les plus lourds (à partir de la fin du V<sup>e</sup> / début VI<sup>e</sup> siècle) et correspondant d'autre part à un «tarif» précis s'échelonnant de l'entier, du demi au quart de poids de bronze. Nous ne pouvons exclure ces conjectures, mais elles sont à traiter au conditionnel pour deux raisons. En premier lieu, plusieurs tombes ne sont pas suffisamment documentées si bien que toutes les monnaies de ce tableau n'ont pu être pesées<sup>57</sup>. Ensuite, la division des monnaies de bronze de la République et du I<sup>er</sup> siècle de notre ère est pratique courante à l'époque julio-claudienne et exceptionnellement sous les dynasties suivantes<sup>58</sup>. La présence de ces fractions dans nos tombes pourrait donc correspondre à d'anciennes circulations. Pourtant, dans l'hypothèse du choix d'une valeur pondérale déterminée, la division de certains bronzes au moment des inhumations ne peut pas être exclue. En effet, l'examen des tombes à monnaies de la nécropole mérovingienne de la Grande Oye<sup>59</sup> à Doubs dans le Jura pourrait confirmer cette proposition. Nous y distinguons 2 séquences pondérales correspondantes à celles mentionnées dans

<sup>57</sup> Voir *infra*, n. 60.

<sup>58</sup> Pour l'Arc lémanique, voir A. GEISER, Y. MÖHLEMANN, «Les monnaies», dans: T. LUGINBÜHL, A. SCHNEITER, *La fouille de Vidy «Chavannes 11» 1989-1990: trois siècles d'histoire à Lousonna: le mobilier archéologique*, Lausanne, 1999, pp. 299-325 (CAR 74/Lousonna 9), avec bibliographie.

<sup>59</sup> S. MANFREDI, F. PASSARD, J.-P. URLACHER, *Les derniers barbares au cœur du massif du Jura. La nécropole mérovingienne de la grande Oye à Doubs (VI<sup>e</sup>-VII<sup>e</sup> siècles après J.-C.)*, Besançon, 1992, pp. 122-125. URLACHER et al. 1998, pp. 181-185.

		valeurs représentées correspondantes aux séquences pondérales			
empereur romain/période	nécropole/tombe n° (T)	as (év. dp)	semis =½ as =follis=aes 2	quadrans=antoninien =1/2 follis =aes 3=1/2 aes 2	datation des inhumations*
limites relevées en g.		8-13g	4-6g	1-2g	
Auguste-Trajan (-27-117)	YPC T 88	12			ind.
	LTP T 399	10			dernier quart VI <sup>e</sup> -VII <sup>e</sup> s.
	YPC T 42	10			IV <sup>e</sup> -VI <sup>e</sup> s.
	YPC T 97	9			ind.
	DUL T 14	9			V <sup>e</sup> -VI <sup>e</sup> s.
Hadrien-Septime Sévère (117-211)	YPC T 58	10			IV <sup>e</sup> -1 <sup>re</sup> moit. V <sup>e</sup> s.
	YPC T 201	+			IV <sup>e</sup> -1 <sup>re</sup> moit. V <sup>e</sup> s.
Caracalla-Numérien (198-284)	SPXM T 32	13			non documenté
Auguste-Trajan (-27-117)	SPXM T 136		5		non documenté
	LBA T 65		4		?
	LTP T 89		4		env. 2 <sup>e</sup> tiers V <sup>e</sup> -VI <sup>e</sup> s.
	YPC T 136		+		ind.
	LBA T 176		+		510-630/40
	VPL T 77		+		ind.
Hadrien-Septime Sévère (117-198)	SPXMT 39		6		non documenté
Caracalla-Numérien (198-284)	LTP T 466			2	dernier quart VI <sup>e</sup> -1 <sup>re</sup> moit. IX <sup>e</sup> s.
	AST 604			+	ind.
Dioclétien-Honorius (284-423)	YPC T 278			+	ind.
	DUL T 17			2	VI <sup>e</sup> -VII <sup>e</sup> s.
	YPC T 27			2	2 <sup>e</sup> moit. V <sup>e</sup> -VI <sup>e</sup> s.
	VPL T 43			+	600-670/80.
monnaie non datée, estimation d'après le module	LBAT 220			+	570/80-680
	LBAT 226			+	570/80-630/40
	LBAT 248			1	570/80-680
tombes à monnaies multiples	LBAT 265		+++		510-630/40
	YPC T 186			+++	ind.

**Fig. 268. Tableau 7:** Monnaies romaines de valeur et de poids équivalents, dans les inhumations classées par phases\*\*.

\*Les phases d'inhumation pouvant varier d'un site à l'autre, nous avons pris soin de préciser leurs datations d'après les publications spécialisées de chaque nécropole.

\*\* Dans ce tableau ne figurent que les tombes à monnaies dont il est possible d'identifier ou de supposer le poids d'après la valeur et les diamètres. Abréviations du tableau: LTP: La Tour-de-Peilz - Clos d'Aubonne; YPC: Yverdon - Pré de La Cure ; DUL: Dully - En Tauny, Le Martelet; SPX: Saint-Prex voir EGGENBERGER et al. 1992, p. 225; LBA: Lausanne - Bel-Air; AS: Avusy - Sézagnin; VPL: Vuippens - La Palaz. Les poids remplacés par un + sont ceux des monnaies que nous ne connaissons pas, mais dont la valeur et le diamètre sont répertoriés. Ces monnaies ne sont jamais entrées au Musée monétaire à notre connaissance. Les flèches ??? renvoient à la valeur équivalente des 2 monnaies additionnées.

la fig. 268. Dans la seconde séquence comprenant des monnaies de 4 à 6 g nous incluons l'as coupé de Nîmes pesant 5 g (T 68) et la bourse composée de trois deniers mérovingiens et d'un flan brut dont le poids total égale env. 4 g (T 267). Dans la troisième séquence regroupant des sépultures datant de la fin du VI<sup>e</sup> au début du IX<sup>e</sup> siècle, nous pouvons classer trois monnaies romaines, dont chaque exemplaire n'excède pas 2 g (T 288A, 288B

et 425) et une obole carolingienne de Charles le Chauve (843-877). Cette dernière, trouvée dans la tombe 29, confirme l'occupation de la nécropole jusqu'au IX<sup>e</sup> siècle.

Que révèlent ces «versements» formulés selon deux valeurs distinctes au moins, entre la fin du V<sup>e</sup> et le début du IX<sup>e</sup> siècle? Les modifications monétaires du Haut Moyen Age nous aident à comprendre la division séquentielle de ce tableau.

En effet, après la chute de l'Empire romain d'Occident en 476, le monnayage mérovingien en or voit le jour. Le *solidus* byzantin, reproduit par les peuples barbares d'Occident, pèse en moyenne entre 4 et 5 g. De 575 à 675, la monnaie mérovingienne s'éloigne de son modèle byzantin pour prendre un nouvel aspect, le *triens* ou *tremissis*, dont le poids correspond au 1/3 du solidus (env. 1 à 2 g). Vers 675, le denier en argent (env. 1 g) remplace peu à peu le *triens* en or. Le monométallisme est officiellement reconnu par Pépin le Bref en 755. Le poids du denier en argent est augmenté de 1.2 g à 2 g entre les années 760 et 800. Productions d'origine massive reflétant un pouvoir politique disparu, les monnaies romaines circulent encore au moins jusqu'au Ve siècle grâce à leur valeur pondérale<sup>60</sup>. Or, la deuxième et la troisième séquence pondérale des monnaies romaines de bronze (fig. 268) s'avèrent parallèles chronologiquement à celles de ces espèces précieuses. Les monnaies antiques auraient-elles été disposées sciemment dans les tombes, afin de remplacer en fonction de leur poids, les espèces d'or ou d'argent contemporaines, trop rares et précieuses dans la circulation quotidienne? On ne peut pas l'exclure. La division séquentielle pondérale rituelle observée pourrait par conséquent refléter une sorte de transposition monétaire fondée sur le poids de l'offrande plus que sur sa valeur réelle. A peu près similaire à celui des monnaies médiévales précieuses en cours, leur poids leur aurait conféré la même valeur dans le cadre des rites funéraires. La nécropole de la Grande Oye nous offre encore des informations précieuses qui corroborent cette hypothèse, car les tombes 68 et 267 mentionnées ci-dessus et apparentées à la seconde séquence de la fig. 268 contenaient toutes deux une balance monétaire disposée avec la ou les monnaies sur les jambes du défunt<sup>61</sup>. Ces objets de mesures et leur associa-

tion aux monnaies semblent mettre en évidence la volonté de peser et témoignent peut-être du rituel eschatologique hypothétique selon lequel le poids de l'offrande prime sur la valeur.

Cette transposition évoquerait une forme d'égalité de traitement dans le passage concédé par Charon, quelles que soient les différences sociales entre les individus inhumés. Le dépôt d'espèces d'or et d'argent s'avérerait réservé aux inhumations des groupes socialement élevés alors que le bronze de faible aloi, mais de poids semblable aux espèces précieuses, correspondrait aux classes modestes.

## 4.2. Monnaies médiévales dans les tombes

Les deniers carolingiens découverts dans les tombes de la nécropole de La Tour-de-Peilz constituent les monnaies les plus récentes du facès en contexte (TP1926<sup>62</sup> et TP1988/89<sup>63</sup>). Il s'agit en effet de pièces qui ont cours aux VIII<sup>e</sup> et IX<sup>e</sup> siècles (frappées probablement peu avant les inhumations qu'elles accompagnent). En effet, les assemblages de trésors et de tombes avec des oboles d'or ou d'argent mérovingiennes (groupe II des nécropoles à monnaies) ont montré que la plupart de ces émissions ont été frappées 10 ou 20 ans au maximum avant leur enfouissement<sup>64</sup>. Il en est, semble-t-il, de même pour les deniers carolingiens de La Tour-de-Peilz et de Lausanne – Bel-Air notamment (groupe III des nécropoles à monnaies). Les deniers de Louis le Pieux, dont l'émission remonte entre 822 et 840, permettraient par conséquent de fixer un *terminus post quem* vraisemblable d'occupation du cimetière au cours du IX<sup>e</sup> siècle.

<sup>60</sup> Voir *supra*, p. xx et n. 59.

<sup>61</sup> A Yverdon – Pré de la Cure: lors du décapage général des tombes, un plateau de balance monétaire fut mis au jour. De forme circulaire comportant trois points d'ancrage en triangle pour les soies le rapportant au fléau, il est en bronze, pèse 9,11 g et mesure 33,6 mm de diamètre. La date de sa fabrication est indéterminée. Information inédite; Yverdon – Pré de la Cure: un poids de balance en plomb et un présumé en fer. Voir STEINER/MENNA 2000, pp. 183-184; Sévery: une balance à deux plateaux, identique à l'exemplaire

de Bâle-Bernerring. Voir F. TROYON, *Bracelets et agrafes antiques*, Zurich, 1842-1843, p. 31; HALDIMANN/STEINER 1996, fig. 18b, p. 167; Bâle-Bernerring: id. Sévery avec la datation précisée (540/550). Voir MARTIN 1976b, pp. 68 et 214-215.

<sup>62</sup> MARTIN 1929, pp. 143-149; BARBEY 1928, p. 21.

<sup>63</sup> GEISER 1990, p. 95, n. 7; Catalogue, *infra*, 23 à 25.

<sup>64</sup> Les archéologues distinguent des tombes à obole ou bourses funéraires les tombes avec des parures sorties de monnaies d'or. La datation des dernières peut être beaucoup plus ancienne que l'inhumation, ce qui n'est pas le cas des tombes où les monnaies sont déposées comme oboles à Charon. Voir MARTIN 1986a, p. 102.

## Inhumations à monnaies médiévales multiples

L'ensemble des 5 deniers carolingiens de Pépin le Bref, découvert dans la tombe à dalles 94 de La Tour-de-Peilz, rappelle celui des 10 deniers de Charlemagne déposé un peu plus tard dans la tombe 204 de même type de Lausanne – Bel-Air<sup>65</sup>.

Le dépôt de plusieurs monnaies précieuses du Haut Moyen Âge par individu est rare dans le territoire examiné (0,2 à 0,3% par nécropole, soit une tombe à Riaz, Lausanne et La Tour-de-Peilz, par exemple)<sup>66</sup>. Il faut citer 2 à 3 occurrences avec des monnaies des royaumes barbares<sup>67</sup>: Riaz – Tronche-Bélon (T 138 avec 9 deniers en argent probablement lombards du VI<sup>e</sup> siècle et une barre d'or) ; Dully – le Martelet (T 13 avec 2 *solidi* d'or issus d'une tombe à dalles et frappés à Ravenne par les rois des Ostrogoths, l'un de Théodoric (493-526) et l'autre d'Athalanic (526-534)<sup>68</sup>; Payerne – En Pramay (T 14 avec un *solidus* peut-être frappé à Ravenne par le roi des Ostrogoths, Théodoric (493-526) et un triens frappé probablement entre les règnes de Gontran (561-592) et de Thierry II de Bourgogne (596-613)<sup>69</sup>.

Pour la période allant de la réforme monétaire de Pépin le Bref à celle de Charlemagne, les deux tombes de La Tour-de-Peilz et de Lausanne – Bel-Air, renfer-

mant chacune une bourse de deniers, sont uniques en Suisse. Nous avons relevé ailleurs d'autres petits trésors funéraires carolingiens un peu plus récents, car attribués à Charlemagne comme celui de Bel-Air, à Breuvery-sur-Coole (F, Aube, 14 deniers), Chézy-sur-Marne (F, Marne, 3 deniers au moins), Dijon (F, Côte d'Or, 4 deniers), du Jura (F, Jura, 7 monnaies) et de Sarzana-Luni (I, Étrurie, 13 monnaies)<sup>70</sup>. A Chiètres dans le canton de Fribourg, 2 deniers carolingiens ont également été découverts dans une tombe (T 17) lors de fouilles en 1983/84<sup>71</sup>. Ils appartiennent au même type au temple et à la légende chrétienne XPISTIANA RELIGIO susmentionnée. L'un est attribué à Louis le Pieux et l'autre à son fils, Louis II le Germanique (843-876). Une autre découverte a lieu près de nos frontières, sur le territoire français, à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Lors de travaux de construction du chemin de fer reliant Evian au Bouveret, 2 sépultures sont mises au jour derrière l'église de Saint-Gingolph dans lesquelles se trouvaient 2 petites monnaies en argent. Il s'agissait de 2 oboles «de celles frappées au type immobilisé de Louis le Débonnaire...»<sup>72</sup>.

En Suisse, la bourse funéraire la plus importante de monnaies frappées entre les V<sup>e</sup> et VII<sup>e</sup> siècles est issue d'une tombe de la nécropole de Schleitheim-Hebsack (SH)<sup>73</sup>. Le poids global des pièces recueillies à Schleitheim, comme dans d'autres tombes de la même époque, correspondrait à un poids précis, fractionnaire de la livre romaine. Par conséquent, il s'agit de bourses funéraires et non pas de bourses à usage quotidien. Dans le cas des monnaies d'or plus ou moins inaltérées, ce calcul s'avère exact. Il est évidemment plus difficile à réaliser avec des monnaies d'argent parfois brisées et au métal fusé. Néanmoins, d'une manière globale le nombre de deniers des bourses funéraires carolingiennes de Lausanne – Bel-Air et de La Tour-de-Peilz, correspond exactement et respectivement à  $\frac{1}{4}$  et  $\frac{1}{2}$  once de la livre de Pépin<sup>74</sup>.

<sup>65</sup> LEITZ 2002, p. 240 et GEISER 1990, p. 106.

<sup>66</sup> Riaz: GRAENERT 2002, pp. 41-42; GEIGER 1979, pp. 112-113, 149-157; Payerne – En Pramay: K. KELLER-TARNUZZER (éd.), «Die Kultur des frühen Mittelalters», *Jahrebericht der Schweizerischen Gesellschaft für Urgeschichte* 26, 1934, p. 80 et GEIGER 1979, p. 115, 165 et p. 117, 170. Ce rituel est déjà connu dans des sépultures de l'époque romaine. Voir D. CASTELLA, A. DUVAUCHELLE, A. GEISER, «Une riche sépulture de la nécropole de Bussy à Payerne», *Annuaire de la Société suisse de préhistoire et d'archéologie* 78, 1995, pp. 176-180.

<sup>67</sup> La synthèse des oboles et bourses funéraires de l'époque mérovingienne est donnée dans GEIGER 1979, pp. 163-165. Voir aussi MARTIN 1986a, pp. 99-117. Ces trouvailles sont relativement récentes. La littérature mentionne d'autres découvertes, mais généralement trop mal documentées pour étayer notre propos.

<sup>68</sup> D. WEIDMANN, «Chronique archéologique», *Revue historique vaudoise*, 1980, pp. 169-170. Les deux *solidi* ont été découverts en 1979 «au voisinage» d'une tombe en dalles. C. MARTIN, «Troupailles récentes sur les bords du Léman de *solidi* et de *triens*», *Gazette numismatique suisse* 119, 1980, pp. 75-77; MENNA 1993, pp. 94-95 et pl. 6A, p. 105. La détermination de ces pièces, imitations d'un *solidus* d'or des empereurs byzantins Anastase (491-518) et Justinien I<sup>er</sup> (527-565) a pu être précisée récemment. GEISER, E. SHERBINY 2002, pp. 70-71, 121-122.

<sup>69</sup> GEIGER 1979, pp. 112-113, 149-157 et p. 115, 165 identifie une imitation du *solidus* de Justinien I<sup>er</sup>. Le théta au revers permet à notre avis de préciser une détermination en faveur de Théodoric. GEIGER 1979, p. 117, 170: imitation d'un *triens* de Justin II (565-578), frappé en Bourgogne (voir aussi celui de Schleitheim-Hebsack).

<sup>70</sup> GEISER 1990, p. 105.

<sup>71</sup> AUBERSON FASEL 1992, pp. 129-132.

<sup>72</sup> C. MARTIN, *Trésors et trouvailles monétaires racontent l'histoire du Pays de Vaud*, Lausanne, 1973, p. 151.

<sup>73</sup> Voir GEIGER/WYPRÄCHTIGER 2000, pp. 147-167.

<sup>74</sup> Fondée sur la livre de Paris et valant 12 onces et 240 deniers. Bel-Air: 10 deniers =  $\frac{1}{2}$  once et La Tour-de Peilz: 5 deniers =  $\frac{1}{4}$  once. Il n'est pas possible de comparer le poids réel des pièces. Elles sont généralement trop abîmées. Pour la valeur de la livre

## Conclusion

La présence de monnaies antiques, mérovingiennes et carolingiennes est reconnue par les commentateurs depuis le XIX<sup>e</sup> siècle entre Vevey et La Tour-de-Peilz. Une tombe découverte en 1926 au Clos d'Aubonne a livré un denier de Louis le Pieux. Les fouilles de 1988/89 ont permis de recueillir 25 pièces hors contexte et 12 intentionnellement placées dans des sépultures.

A La Tour-de-Peilz, le nombre restreint de monnaies provenant de contextes connus, ne permet pas de mettre en évidence un mode de dépôt particulier. En effet, si huit inhumations sur 578 fouillées n'abritaient qu'une seule monnaie, une tombe a révélé la présence de 5 deniers groupés de Pépin le Bref. Ce trésor rare et unique en Suisse, ainsi que dans l'Occident médiéval, offre aux fouilles de 1988/89, un attrait numismatique et historique exceptionnel. D'autres trésors funéraires carolingiens un peu plus récents sont répartis sur une voie entre Paris (Chézy, Breuvery) et l'Italie du Nord (Sarzana), en passant par Dijon, le Jura, les bords du Léman (Bel-Air et La Tour-de-Peilz). Notre site se trouve donc sur un axe alpin reliant le Nord et le Sud des Alpes, vraisemblablement par le col du Grand-Saint-Bernard<sup>75</sup>. La préciosité de cet ensemble n'altère toutefois pas l'intérêt porté aux autres monnaies découvertes dans des tombes. Si la circulation des monnaies impériales romaines s'est parfois prolongée jusqu'au Moyen Age, elles ont probablement été enfouies avant le IX<sup>e</sup> siècle, *terminus post quem* fixé par les deniers carolingiens attribués à Louis le Pieux. Ces trois numéraires en argent nous ont fourni une indication essentielle pour établir le faciès monétaire du Clos d'Aubonne car ils proviennent d'émissions datant du IX<sup>e</sup> siècle et sont, par conséquent, les plus récents trouvés en contexte.

Dans les nécropoles du Haut Moyen Âge de la partie occidentale et méridionale du territoire suisse actuel, les monnaies mérovingiennes et carolingiennes en métal précieux n'apparaissent que dans les tombes qui leur sont contemporaines, contrairement aux espèces en bronze du IV<sup>e</sup> et début V<sup>e</sup> siècle, généralement résiduelles. Lorsque des monnaies romaines sont choisies comme oboles à Charon, ce sont presque toujours des espèces anciennes datant des I<sup>er</sup> au III<sup>e</sup> siècles, plus rarement des moyens bronzes du IV<sup>e</sup> siècle. La présence de bronzes romains résurgents des trois premiers siècles de notre ère dans la nécropole de la Tour-de-Peilz hors ou en contexte de tombes semble équivalente à la plupart des sites de nature similaire situés dans la même région.

La séquence pondérale de ces bronzes paraît se réduire progressivement, parallèlement à celle des émissions précieuses contemporaines. Ce choix pourrait révéler une particularité du rituel eschatologique de l'obole à Charon. L'usage monétaire des vivants se fonde sur la valeur du métal, du poids et de l'autorité émettrice. Celui des morts reposera sur celui du poids uniquement, quel que soit le métal monétaire. S'agit-il d'une égalité de traitement dans le passage du domaine des vivants au domaine des morts quelles que soient les différences sociales entre les individus inhumés? Cela est fort probable.

Cette hypothèse conforte également la théorie selon laquelle les individus d'un rang social modeste sont enterrés avec des monnaies romaines de faible valeur courante, alors que ceux de rang plus important, le sont avec une ou plusieurs monnaies précieuses contemporaines. Cette pratique souligne la rareté des émissions monétaires contemporaines aux inhumations. Dans cette optique, la somme importante trouvée dans la tombe 94 désignerait un personnage particulier, peut-être d'un rang social élevé.

Enfin, les monnaies modernes et contemporaines, ainsi que les objets « paramonétaires » témoignent d'une circulation qui se poursuit sur le site bien après l'abandon de la nécropole à la fin du Haut Moyen Âge et nous informent sur les espèces régionales usitées pendant ces périodes.

à l'époque carolingienne, voir E. FOURNIER, *Histoire monétaire de l'Occident médiéval*, Paris, 1970, p. 25. La comparaison s'arrête là, car le contenu des autres bourses funéraires de Breuvery (0.7 d'une once), du Jura (0.3), de Dijon (0.2) et de Sarzana (0.65) s'avère inégal.

<sup>75</sup> GEISER 1990, p. 106.

## Catalogue des trouvailles monétaires de 1926 et des fouilles de 1988-1989<sup>76</sup>

### Monnaies antiques

#### I. Rome / République

- 1. M. Aburius Geminus, Rome, 132 av. J.-C., denier.**  
 RRC, 280. 250.1 (132); KESTNER 1989, 330. 2260.  
 AR; 1.87 g; 18.9-10.5 mm; 70° (flan plié).  
 MMC 37636; TP 1989, Clos d'Aubonne, 3<sup>e</sup> partie, détecteur SBMAVd Bernardet.

#### III. Rome / 69-96

- 4. Vespasien ou Titus, Rome, 69-81, sesterce<sup>77</sup>.**  
 RIC II, ind.; BMC II, ind.  
 AE; 19.26 g; 35.5-34.6 mm; 180°.  
 MMC 37613; TP 1989/tombe 374, Clos d'Aubonne.



#### II. Rome / 27 av. J.-C.-68 Ap. J.-C.

- 2. Tibère pour Auguste divinisé, Rome, env. 22/23-(?) 30, as.**  
 RIC I<sup>2</sup>, 99. 81 (env. 22/23-30); BMC I, 141. 146-150 (Tibère).  
 AE; 10.37 g; 29.3-27.9 mm; 180°.  
 MMC 37614; TP 1989/tombe 399, SBMAVd, Clos d'Aubonne.



- 3. Empereur et atelier ind., fin 1<sup>er</sup> siècle av. J.-C – 1<sup>ère</sup> moitié du 1<sup>er</sup> siècle ap. J.-C., as.**  
 RIC I<sup>2</sup>, ind.; BMC I, ind.  
 AE; 3.69 g; 27.6-24.8 mm; 0° (flan coupé en 2).  
 MMC 37605; TP 1989/tombe 89, Clos d'Aubonne.

#### 5. Vespasien ou Titus, Rome, 69-81, dupondius ou as.

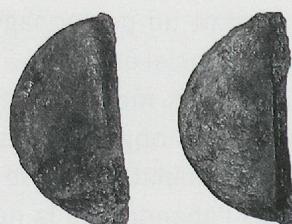
- RIC II, ind.; BMC II, ind.  
 AE; 7.19 g; 31.1-28.7 mm; 0°.  
 MMC 37627; TP 1989, Clos d'Aubonne.

#### IV. Rome / 96-192

- 6. Hadrien, Rome, 117-138, dupondius ou as.**  
 RIC II, ind.; BMC III, ind.  
 AE; 9.08 g; 25.4-24.4 mm; 180°.  
 MMC 37629; TP 1989, Clos d'Aubonne.

#### V. Rome / 192-260

- 7. Sévère Alexandre pour Iulia Mamaea, atelier local, dès 222, denier.**  
 Compar. RIC IV/2, ind. (personnification féminine assise); compar. BMC VI, ind. (personnification féminine assise);  
 AR/AE; 1.53 g; 17.2-15.2 mm; 180° (fourré, flan tordu).  
 MMC 37639; TP 1989, Clos d'Aubonne, 3<sup>e</sup> partie, détecteur SBMAVd Bernardet.



<sup>76</sup> La monnaie perdue probablement carolingienne et celle découverte dans une tombe en 1926 ont été ajoutées au catalogue.

<sup>77</sup> Décrivit comme Néron dans GEISER 1990, p. 95, n. 7, avant restauration de la pièce.

**VI. Rome / 260-294****8. Claude II, Rome, 269, antoninien.**

RIC V/1, 216.63 ; CUNETIO 1983, 137. 2162 (2<sup>e</sup> émission) ; NORMANBY 1988, 182. 881 (3<sup>e</sup> émission).  
Bl; 1.78 g ; 18.0-16.3 mm ; 180° (sans marque d'atelier).  
MMC 37615; TP 1989/tombe 466, SBMAVd, Clos d'Aubonne.

**9. Claude II, Rome, 269, antoninien.**

RIC V/1, 214. 38; CUNETIO 1983, 138. 2206-2207 (3<sup>e</sup> émission); NORMANBY 1988, 183. 940-942 (4<sup>e</sup> émission).  
Bl; 1.72 g ; 18.1-16.0 mm ; 345° (sans marque d'atelier).  
CMCL 25938; TP 1988.

**10. Empereur et atelier local ind. (gaulois), env. 274-282, antoninien.**

Compar. RIC V/1-2 ind.; compar. ELMER 1941, ind.; DOYEN, LEMANT 1990, p. 32: classes 1,2 (274-282?).  
AE; 1.51 g ; 12.9-11.9 mm ; 0°.  
CMCL -; TP 1989, Clos d'Aubonne.

**VII. Rome / 330-348****11. Constantin I pour Constantinopolis, Lyon, 330-331, aes III.**

RIC VII, 138. 241 (330-331); LRBC I, 7.191 (330-335); BASTIEN 1982 (Lyon), 173. 202 (330).  
AE; 1.11 g ; 16.6-16.4 mm ; 180° ; à l'exergue: ·PLG.  
MMC 37635; TP 1989, SBMAVd.

**12. Constance II, atelier oriental ind., 337-341, aes IV.**

BRUCK 1961, pp. 28-30: GLORIA EXERCITVS (1 étendard, buste: HER, CONS, KYZ, NIK, ANT); RIC VIII, ind. (337-340); LRBC I, ind. (337-341).  
AE; 0.97 g ; 14.5-13.4 mm ; 330° ; à l'exergue: [...]  
CMCL 25858; TP 1988, Forge Haller.

**13. Constant ou Constance II, atelier ind., 341-348, aes IV.**

BRUCK 1961, pp. 80-81: VICTORIAEDDAVGQQNN (avec palme entre les 2 victoires); RIC VIII, ind. (347-348); LRBC I, ind. (341-346).  
AE; 0.95 g ; 13.2-12.6 mm ; 360°.  
CMCL 25939; TP 1989, 2<sup>e</sup> partie, détecteur surface.

**VIII. Rome / 348-363****14. Magnence, Lyon, 350, aes II.**

BRUCK 1961, p. 12: FELICITAS REIPUBLICE (avec chrismogramme, sans marque d'atelier dans le champ: Lyon); RIC VIII, 185. 109-110 et 112-113 (351-353); LRBC II, 49. 209 et 211-212 (350-351); BASTIEN 1985 (Lyon), 208-209. 135-140 (350); BASTIEN 1964 (Magnence), 175-176. 152-157.

AE; 4.66 g ; 22.4-21.2 mm ; 30° ; à l'exergue: [...]  
MMC 37616; TP 1989/tombe 546, Clos d'Aubonne, 3<sup>e</sup> partie.

**IX. Rome / 364-388****15. Magnus Maximus, Lyon, 383-386, aes II.**

RIC IX, 49. 32<sup>1</sup>-32<sup>2</sup> (383-388); LRBC II, 53. 379 (383-387); BASTIEN 1987 (Lyon), 229-230. 186-187 (383-386).  
AE; 3.68 g ; 22.2-20.7 mm ; 360°.  
MMC 37625; TP 1989, Clos d'Aubonne.

**16. Empereur et atelier ind., 364-378, aes III.**

BRUCK 1961, pp. 66-67: SECVRITAS REIPUBLICAE; RIC IX, LRBC II, ind. (364-378).  
AE; 2.0 g ; 16.6-15.1 mm ; 360° ; à l'exergue: [...]  
MMC 37624; TP 1989, Clos d'Aubonne.

**17. Empereur et atelier ind., 383-402 ou éventuellement jusqu'en 491, aes IV.**

BRUCK 1961, p. 81: VICTORIA AVGGG et AVG (Victoire à g.: les variantes VICTORIA AVGG, VICTO AVG et sans légende ne sont pas signalées); RIC IX: 383-395 et RIC X: 395-467 (VICTORIA AVGGG et AVGG, ateliers occidentaux), RIC X: 461-465 (VICTO AVG), RIC X: 457-491 (sans légende); LRBC II: 383-465 VICTORIA AVGGG et AVGG, ateliers occidentaux).

AE; 0.68 g; 13.1-11.5 mm; 180°.

MMC 37630; TP 1989, Clos d'Aubonne.

**20. Pépin le Bref, atelier français: atelier ind. ou Abbaye royale de Saint-Denis?, 754/755-768, denier.**

GARIEL 1884, 42 et suiv., pl. I, 2 ; GEISER 1990, 95-106 ; LAFaurie 1975, 36-37 et 43; METCALF 1965, 19-30 ; MORRISON, GRUNTHAL 1967, 81. 47.  
AR; 1.22 g; 16.4-16.0 mm; 300°.  
MMC 37608; TP 1989/tombe 94.



### Monnaies du haut Moyen Âge

#### I. Royaume Franc, Seconde Dynastie / 751-987

**18. Pépin le Bref, atelier français: atelier ind. ou Abbaye royale de Saint-Denis?, 754/755-768, denier.**

GARIEL 1884, 42 et suiv., pl. I, 2 ; GEISER 1990, 95-106 ; LAFaurie 1975, 36-37 et 43; METCALF 1965, 19-30 ; MORRISON, GRUNTHAL 1967, 81. 47.

AR; 1.25 g; 15.7-15.4 mm; 210°.

MMC 37606; TP 1989/tombe 94.



**19. Pépin le Bref, atelier français: Atelier ind. ou Abbaye royale de Saint-Denis?, 754/755-768, denier.**

GARIEL 1884, 42 et suiv., pl. I, 2 ; GEISER 1990, 95-106 ; LAFaurie 1975, 36-37 et 43; METCALF 1965, 19-30 ; MORRISON, GRUNTHAL 1967, 81. 47.

AR; 0.91g; 16.9 mm; 90°.

MMC 37607; TP 1989/tombe 94.



**21. Pépin le Bref, atelier français: atelier ind. ou Abbaye royale de Saint-Denis?, 754/755-768, denier.**

GARIEL 1884, 42 et suiv., pl. I, 2 ; GEISER 1990, 95-106 ; LAFaurie 1975, 36-37 et 43; METCALF 1965, 19-30 ; MORRISON, GRUNTHAL 1967, 81. 47.  
AR; 1.26 g; 18.0-17.6 mm; 10°.  
MMC 37609; TP 1989/tombe 94.



**22. Pépin le Bref, atelier néerlandais: Dorestad?, 754/755-768, denier.**

GEISER 1990, 98 et 100-102; MORRISON-GRUNTHAL 1967, 79.30 ; VÖLKERS 1965, 129, II. 5-9 (RP) variantes ; GELDER 1980, 214.1-9 variantes, 10-11 mêmes types.

AR; 1.03 g; 17.1-17.0 mm; 100°.

MMC 37610; TP 1989/tombe 94.



**23. Louis le Pieux, atelier ind., 822-840, denier.**

BELAUBRE 1987, 39. 65 var. (H et L liés); DEPEYROT 1998, 289-291. 1178-1179 ; HAERTLE 1997, Teil 1, pp. 38-41, Taf. 1 à 4

et Teil 2, 977. 636.001; MORRISON, GRUNTHAL 1967, 149. 472.  
AR; 1.78 g; 21.1-20.5 mm; 15°.  
MMC 37611; TP 1989/tombe 118.



**24. Louis le Pieux, atelier ind., 822-840, denier.**  
BELAUBRE 1987, 39. 65 var. (H et L liés); DEPEYROT 1998, 289-291. 1178-1179; HAERTLE 1997, Teil 1, pp. 38-41, Taf. I à 4 et Teil 2, 977. 636.002; MORRISON, GRUNTHAL 1967, 149. 472.  
AR; 1.58 g; 21.3-21.0 mm; 270° (flan fusé).  
MMC 37612; TP 1989/tombe 216, Clos d'Aubonne.



### FOUILLES DE 1926 :

**25. Louis le Pieux, atelier ind., 822-840, denier.**  
BELAUBRE 1987, 39. 65 var. (légende du revers avec S inversé); DEPEYROT 1998, 289-291. 1178-1179 var.; HAERTLE 1997, Teil 1, pp. 38-41, Taf. 1 à 4 et Teil 2, 976. 635.001; MORRISON, GRUNTHAL 1967, 149. 472 var.  
AR; 1.53 g; 19.1-19.7 mm; 300°.  
MVV<sup>78</sup> 414 bis ; TP 1926/ tombe non numérotée, Clos d'Aubonne.

### Monnaies du bas Moyen Age et de l'époque moderne

#### I. Lausanne, Evêché, Anonyme / XI<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup> siècles.

**26. Lausanne, Evêché, anonyme, Lausanne, XIV<sup>e</sup> siècle, obole.**  
BLANCHET 1863, 12-13, pl. 3 var; DOLIVO 1961, 15. 27 var.

Bl; 0.30 g; 12.5-11.6 mm; 180°.  
CMCL 25816; TP 1988, SBMAVd.



#### II. Autorité Ind., atelier Ind., Moyen Age

**27. Autorité ind., atelier ind., Moyen Age.**  
ind.  
ind.  
sans inv. monnaie perdue ; TP 1988, Clos d'Aubonne.

#### III. Sion, Evêché/ XVII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles.

**28. Sion, Evêché, Adrien V de Riedmatten, Sion, 1684, demi-batz ou gros.**  
Divo, TOBLER 1987, 455. 1627; PALÉZIEUX-DU PAN 1909, 224. 231.  
Bl; 1.16 g; 22.3-21.5 mm; 360°.  
CMCL 25940; TP 1989, 2<sup>e</sup> partie surface.

**29. Sion, Evêché, François-Joseph Supersaxo, Sion, 1708, batz ou deux-gros.**

Divo, TOBLER 1974, 392. 970; PALÉZIEUX-DU PAN 1909, 237. 266.  
Bl; 1.90 g; 25.0-22.8 mm; 360°.  
MMC 37626; TP 1989, Clos d'Aubonne.

#### IV. Fribourg, République/ XVII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles.

**30. Fribourg, République, Fribourg, 1622-1702, kreuzer (cruche).**

CAHN 1969, 197. 51; Divo, TOBLER 1987, 175. 1269.  
Bl; 0.69 g; 17.8-15.9 mm; 0°.  
MMC 37618; TP 1989, Clos d'Aubonne.

**31. Fribourg, République, Fribourg, 1769, vierre (quart).**

CAHN 1969, 211. 67k; Divo, TOBLER 1974, 184. 658.  
Bl; 0.30 g; 14.2-13.9 mm; 360°.  
MMC 37622; TP 1989, Clos d'Aubonne.

<sup>78</sup> Musée historique de Vevey

**32. Fribourg, République, Fribourg, 1769, vierre (quart).**

CAHN 1969, 211. 67k; DIVO, TOBLER 1974, 184. 658.  
Bl; 0.39 g; 14.5-14.2 mm; 180°.  
MMC 37632; TP 1989, Clos d'Aubonne.

**V. Neuchâtel, Principauté/ XVII<sup>e</sup> siècle**

**33. Neuchâtel, Principauté, Henri II, Neuchâtel, 1621, batz.**

DEMOLE, WAVRE 1939, 293. 108-109; DIVO, TOBLER 1987, 463. 1639.  
Bl; 2.0 g; 24.2-23.9 mm; 30°.  
CMCL 25857; TP 1988.

**VI. Savoie, Duché/ XVI<sup>e</sup> siècle.**

**34. Savoie, Duché, Charles-Emmanuel I, Chambéry, 1580-1630, mezzo soldo (imitation?).**

PROMIS 1841, vol. I, pp. 218-251, vol. II, pl. XXXII. 35; SIMONETTI 1967, pp. 446-447. 72.  
CU; 0.64 g; 17.7-16.8 mm; 360°.  
MMC 37620; TP 1989, Clos d'Aubonne.

**VII. Bourgogne, Comté/ XVI<sup>e</sup> siècle.**

**35. Bourgogne, Comté, Philippe II, Dole ?, 1561, demi-blanc.**

PLANTET-JEANNEZ 1855, 164-165. 59, pl. V, fig. 3 var.; POEY D'AVANT 1862, 124. 5286, pl. CXX. 7 var.  
AR; 0.72 g; 15.0-13.8 mm; 270° (flan brisé sur le pourtour).  
CMCL 25936; TP 1988.

**Monnaies contemporaines**

**I. Vaud/ XIX<sup>e</sup> siècle.**

**36. Vaud, Canton, Lausanne, 1816, 2 ½ rappen.**  
DIVO, TOBLER 1969, 141. 240; LAVANCHY 1963, 60. 16.  
Bl; 0.56 g; 18.2 mm; 180° (flan brisé).  
CMCL 25937; TP 1988, 2<sup>e</sup> partie surface.

**II. Saint-Gall/ XIX<sup>e</sup> siècle.**

**37. Saint-Gall, Canton, Saint-Gall, 1809, 1 batzen.**  
DIVO, TOBLER 1969, 102. 168; JAEGER 1963, 15. 6c.  
Bl; 2.40 g; 21.5-20.9 mm; 180°.  
MMC 37619; TP 1989, Clos d'Aubonne.

**III. Confédération Helvétique/ XIX<sup>e</sup> siècle.**

**38. Suisse, Confédération, Berne, 1894, 5 centimes.**

DIVO, TOBLER 1969, 197. 319.  
CN; 1.72 g; 17.2-17.0 mm; 360°.  
MMC 37637; TP 1989, Clos d'Aubonne, «Four» Forge Haller.

## Objets « paramonétaires »

### *Jetons:*

#### **39. Allemagne, Nuremberg, 1806-1835, jeton.**

MITCHINER 1988, vol. I, 555. 1991 (var. avec le profil de Louis XVI et non celui d'Alexandre le Grand).  
Bl; 0.53 g; 15.7-15 mm; 360°.  
CMCL 25815; TP 1988, SBMAVd.

#### **40. Jeton?**

AN?; 4.25 g; 20.1-19.4 mm (forte corrosion: illisible).  
CMCL 25941; TP 1989, 2<sup>e</sup> partie surface.

### *Plomb de contrôle:*

#### **41. Berne, plomb de contrôle ou bouton?**

PB; 5.19 g; 15.6-14.2 mm (flan brisé).  
MMC 37617; TP 1989, Clos d'Aubonne.

### *Boutons:*

#### **42. FRA, Royaume, Louis XVI, Paris, 1782-1783, bouton (imitation d'un vingtième d'écu aux lauriers en argent).**

DUPLESSY 1989, 329. 1712 var.  
Bl; 18.1-18.0 mm (avec attache).  
MMC 37621; TP 1989, Clos d'Aubonne.

#### **43. Paris, Bouton**

Bl (ou argentan, ARGENTE en légende: alliage de cuivre, nickel et zinc imitant l'argent); 0.98 g; 13.6-13.4 mm.  
CMCL 25942; TP 1989, Clos d'Aubonne.

#### **44. Bouton**

Bl; 4.47 g; 24.1-21.0 mm (flan brisé et attache).  
MMC 37623; TP 1989, Clos d'Aubonne.

#### **45. Bouton**

Bl; 1.75 g; 20.4-17.0 mm (flan brisé en 2).  
MMC 37634; TP 1989, Clos d'Aubonne.

#### **46. Bouton?**

Bl; 0.69 g; 16.4-13.6 mm (flan plié, recroquevillé).  
MMC 37638; TP 1989, Clos d'Aubonne, 3<sup>e</sup> partie, détecteur SBMAVd Bernardet.

### *Boutons ou jetons ind.:*

#### **47. Bouton ou jeton?**

AN?; 5.33 g; 20.8-19.1 mm (calculé avec la corrosion: forte corrosion).  
MMC 37633; TP 1989, Clos d'Aubonne.

#### **48. Fragment de métal, flan brut?**

Bl; 3.12 g; 19.5x17 mm (forme rectangulaire).  
MMC 37628; TP 1989, Clos d'Aubonne.

